

NEW B INVITE LES CITOYENS A PARTICIPER À LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE BANQUE COOPÉRATIVE

Ce dimanche 24 mars, 60 organisations ont lancé un appel aux citoyens à marquer clairement leur volonté pour une nouvelle banque coopérative en devenant coopérateur de New B.

La campagne « Je prends part » - qui s'étale entre mars et juin 2013 - propose aux citoyens de devenir coopérateurs de New B. En achetant une part à 20 €, ils montrent qu'ils soutiennent l'idée qu'une banque coopérative voie le jour en Belgique dans un avenir proche. Cette banque sera simple, sobre, participative, transparente, investira dans l'économie réelle, œuvrera pour l'intérêt général et mettra le client au cœur de ses décisions.

Pourquoi une banque coopérative ?

Depuis la crise financière apparue en 2007 – principalement suite aux prises de risques inconsidérées de la part de certains acteurs du secteur financier – quelques réponses, notamment au niveau de la régulation ont été apportées mais finalement, il n'y a pas eu de solution concrète pour révolutionner le monde la finance.

Pour les initiateurs de New B, la création d'une banque coopérative est indispensable. Bernard Bayot, président de New B ajoute : « *Pour nous, c'est une condition sine qua non de changer de paradigme, d'avoir une banque qui répond à une autre logique que celle de la recherche effrénée du profit à court terme.* »

En Belgique, le secteur bancaire s'est totalement appauvri. Après la disparition de la CGER, du Crédit Communal, de la Bacob, de Cera, de la CODEP..., les banques cotées en Bourse dominent le paysage. Le modèle coopératif, bien que désormais absent en Belgique, n'en est pas moins largement répandu en Europe (plus de 4000) et a montré ses effets bénéfiques. Les banques coopératives ont généralement une plus grande stabilité financière, soutiennent davantage le développement local et développe une activité de crédit plus performante que les banques commerciales. C'est ce que soulignent à plusieurs reprises les experts du « Rapport Liikanen »¹.

Pour cette raison, des organisations se sont rassemblées au sein de la coopérative New B dont l'objectif est de créer une nouvelle banque coopérative en Belgique. La nouvelle banque travaillera dans l'intérêt de ses membres, de leurs activités sociales et économiques et renforcera leur rôle sociétal.

Depuis mai 2011, un groupe d'une dizaine de banquiers et d'experts de la société civile, ont réalisé une étude de faisabilité d'une telle banque. Ils ont conclu que le projet était tout à fait réalisable si la banque acquérait suffisamment de clients et de capital et si les conditions de marché le permettaient.

¹ En octobre 2012, un groupe d'experts, présidé par Erkki Liikanen, directeur de la banque de Finlande, a publié, à la demande du commissaire européen Michel Barnier un rapport sur les réformes structurelles nécessaires du secteur bancaire. Ses principales recommandations furent la séparation des métiers bancaires et l'exigence renforcée du niveau des fonds propres. (Liikanen E., *High-level Expert Group on reforming the structure of the EU banking sector*, Bruxelles, 2 octobre 2012, http://ec.europa.eu/internal_market/bank/docs/high-level_expert_group/report_fr.pdf).

Le modèle New B

New B est une coopérative qui souhaite la création d'une banque coopérative, participative, transparente, sobre et simple, qui investit dans l'économie réelle. Elle refuse toute spéculation, proposera des produits et services simples à comprendre. Elle bannira toute dépense ostentatoire ou salaire hors de proportion. La banque mettra en place des solutions innovantes pour que ses clients puissent s'impliquer. Elle veillera à rechercher une réponse à leurs besoins plutôt que le profit à tout prix.

En inscrivant dans son ADN ces valeurs mais d'autres encore telles que l'insertion sociale, la sécurité, la durabilité, l'innovation, l'honnêteté et la diversité, New B veut devenir une banque qui compte, offrant à ses clients-coopérateurs tous les produits qui leur sont utiles.

La campagne « Je Prends Part »

« Je prends part » (« ik bank mee » en néerlandais) vise à rassembler 10.000 coopérateurs. Les initiateurs de New B veulent montrer que les organisations ne sont pas les seules à vouloir une nouvelle banque coopérative en Belgique : leurs membres, sympathisants et adhérents ainsi que des citoyens de tout bord soutiennent aussi ce projet.

En cas de succès de la campagne, les prochaines étapes seront abordées : la confirmation des contacts avec les investisseurs et le dossier pour obtenir une licence auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Une part de coopérateur coûte 20 €. Le nombre de part par personne est limité à une seule unité pour éviter que la prise de risque ne soit trop grande. Le but principal n'est pas de récolter un maximum de capitaux mais de montrer qu'une telle banque est plus qu'attendue.

La souscription se fait à partir du site jeprendspart.be mais aussi durant le New B Tour. De fin mai à fin juin, une centaine de rencontres à travers toute la Belgique seront organisées. Toutes les dates se trouvent sur le site jeprendspart.be.

ANNEXES :

- Liste des membres de New B
- CV des intervenants à la conférence de presse
- Interview de Bernard Bayot à paraître dans le Financité Magazine (N° 29 - mars 2013)
- Extraits du rapport Liikanen
- Manifeste
- Liste des dates du New B Tour

CONTACTS PRESSE :

Laurence Roland – l.roland@newb.coop – 0497 / 51.50.74
Marc Bontemps – m.bontemps@newb.coop – 0475/61.16.97



<http://www.facebook.com/newb.coop>



[#NewB_Coop #newbcoop](https://twitter.com/NewB_Coop)

Site web : jeprendspart.be